

Novembre 2019

L'Agence nationale de la cohésion des territoires

L'État au service des projets



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES







Concrétiser vos projets

L'Agence nationale de la cohésion des territoires vous facilite l'accès aux ressources nécessaires pour concrétiser votre projet : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions...

prend en compte les différences entre les territoires et adapte son action à leurs besoins.

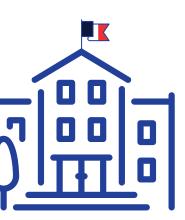
Faire face aux nouveaux défis

Transitions numérique, écologique, démographique... l'Agence nationale de la cohésion des territoires développe des programmes d'appui innovants pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux et renforcer la cohésion des territoires.

L'Agence nationale de la cohésion des territoires

L'offre de services

de l'Agence nationale de la cohésion des territoires



Pour qui?

Les communes, EPCI, départements, de métropole et d'outre-mer...



Sur l'ensemble des projets, l'Agence fournit plusieurs types de prestations



Pour quels projets?

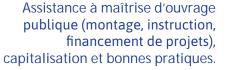
Les projets de territoires

- Revitalisation des centres-villes
- Redvnamisation du tissu industriel
- Renforcement de l'accès à l'emploi, aux soins et aux services au public
- Attractivité économique
- Couverture numérique du territoire (fixe et mobile)
- ...

Les besoins spécifiques

- Renforcer et élargir l'offre de santé de votre territoire
- Rénover les écoles de votre commune
- Mettre en place des modes de transport doux et alternatifs
- Déployer la wifi gratuite dans les espaces publics
- ...

Accompagnement à la définition d'un projet de territoire associant l'ensemble des partenaires locaux.



Soutien en ingénierie de projet : mise à disposition d'experts de haut niveau pour faciliter la définition et la réalisation des projets locaux.

Appui aux collectivités locales pour les aider à faire émerger et à piloter leurs projets par le biais des Fabriques prospectives.

Définition et pilotage de programmes d'appui.















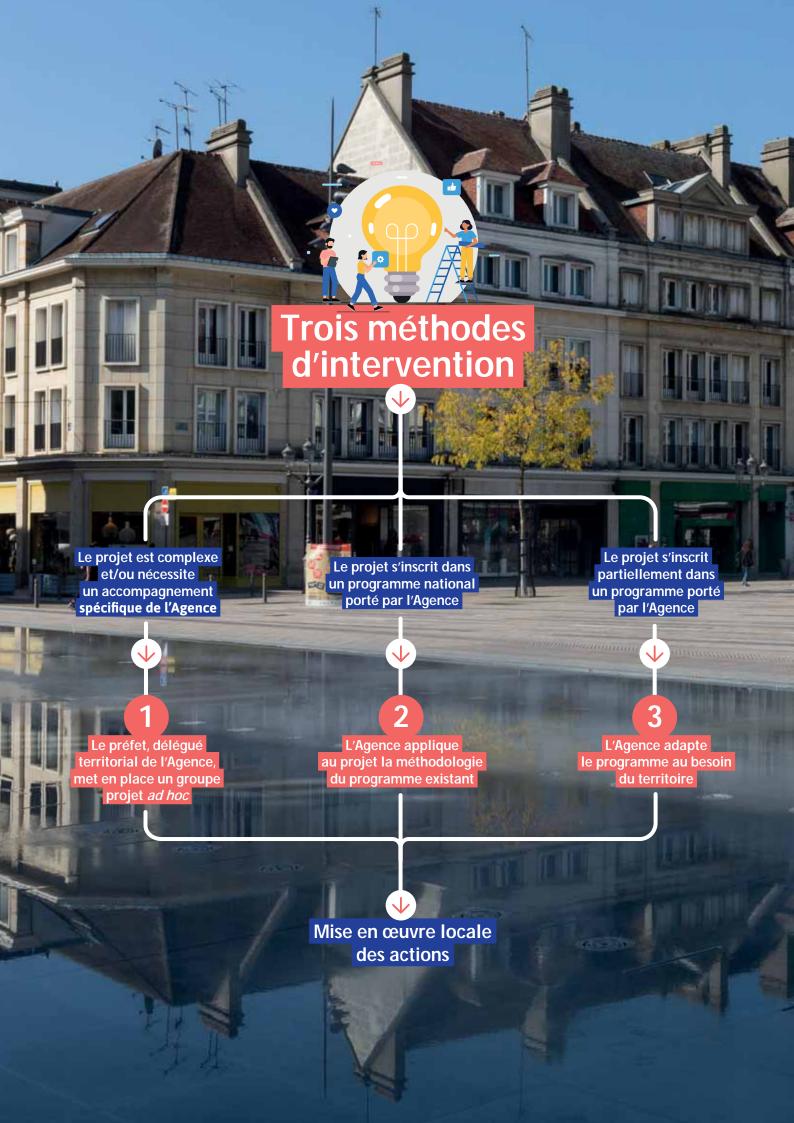
Une fabrique à projets

Après quarante ans de décentralisation, l'État doit être moins prescripteur et davantage facilitateur pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets. En ce sens, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est d'abord une « fabrique à projets ».

Jacqueline Gourault ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

- + FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT
- + SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE
- + NOUVEAUX LIEUX, NOUVEAUX LIENS
- + CADRE DE VIE / LOGEMENT
- + EMPLOI, FORMATION, DÉVELOPPE-MENT ÉCONOMIQUE
- + PETITES VILLES DE DEMAIN
- **+** MONTAGNE ET RURALITÉS
- **+** ÉDUCATION / PETITE ENFANCE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires



Un guichet unique

Quel que soit le cas de figure, une seule porte d'entrée : le préfet, délégué territorial de l'Agence. Il mobilise les compétences nécessaires au sein des services de l'État, des opérateurs mobilisés (Anah, Anru, Ademe ou Cerema) et des acteurs volontaires pour participer au projet (agence technique départementale, EPA, EPF, agence d'urbanisme...).



A travers le programme Action Cœur de Ville, nous avons une bonne illustration du partenariat étroit qui rassemble l'État et la Banque des Territoires.

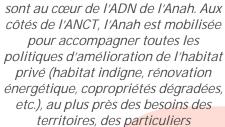
Ce partenariat prendra une nouvelle dimension avec l'Agence nationale de cohésion des territoires.

Éric Lombard directeur général de la Caisse des dépôts



En accompagnant et finançant la transformation des 450 quartiers concentrant le plus de difficultés, l'Anru participe activement à la cohésion des territoires. Notre action au service des territoires prioritaires s'inscrit donc pleinement en soutien de la dynamique attendue par la nouvelle ANCT. ▶

Nicolas Grivel directeur général de l'Anru



" La cohésion des territoires et

l'accompagnement des collectivités

Valérie Mancret-Taylor directrice générale de l'Anah

comme des collectivités.

Ce qu'en disent les partenaires



En collaborant avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Ademe va pouvoir accompagner les territoires en retard dans la transition écologique et encourager la prise en compte de cette dimension dans l'ensemble des projets locaux : production énergétique, mobilité, logement, alimentation durable...

Arnaud Leroy président-directeur général de l'Ademe Imaginer la ville de demain, concevoir des solutions et accompagner tous les acteurs des territoires, le Cerema se singularise par une approche transversale de l'aménagement et de l'expertise territoriale. Il est en cela totalement en phase avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

Pascal Berteaud directeur général du Cerema

L'Agence nationale de la cohésion des territoires



MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES

L'Agence nationale de la cohésion des territoires

L'État au service des projets

